

TRANSFERT DE LA COTATION DES TITRES ADA D'EURONEXT VERS ALTERNEXT COMMUNIQUE RELATIF A LA CONSERVATION DES NORMES COMPTABLES IFRS

En application de la recommandation AMF n° 2010-03 du 16 septembre 2010, et suite au transfert de ses actions sur Alternext, la société ADA indique qu'elle conserve les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Clichy, le 22 novembre 2010

Contacts Investisseurs:

Christophe Plonévez ADA, 22-28 Rue Henri Barbusse CLICHY (92110) Tél.: 01 41 27 49 00

